

VILLE DE CHATEAUBRIANT

D É C I S I O N

Le Maire de la Ville de CHATEAUBRIANT,

Vu, la délibération du Conseil Municipal du 9 juillet 2020 donnant délégation au Maire à l'effet de prendre toutes décisions dans la totalité des compétences énumérées aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la réalisation d'un effacement de réseau électrique basse tension ainsi que de travaux neufs ou de rénovation de réseaux d'éclairage public et de réaliser un génie civil pour l'effacement des réseaux de télécommunication rue de la Galissonnière à Châteaubriant, avec le Territoire d'Énergie de Loire-Atlantique,

D É C I D E

Article 1 – Il sera procédé à la réalisation d'effacement de réseau électrique basse tension ainsi qu'à des travaux neufs ou de rénovation de réseaux d'éclairage public et également à la réalisation d'un génie civil pour l'effacement des réseaux de télécommunication rue de la Galissonnière à Châteaubriant, avec le Territoire d'Énergie de Loire-Atlantique,

Article 2 – Le montant de la participation de la Ville de Châteaubriant pour la rue du Château est fixé comme suit :

✓ Réalisation d'un effacement réseau électrique basse tension	25 432,22 € T.T.C.
✓ Réalisation de travaux neufs ou rénovation de réseaux éclairage public	25 684,39 € T.T.C.
✓ Réalisation d'un génie civil pour l'effacement des réseaux de télécommunication	15 491,24 € T.T.C.

Article 3 – Monsieur Rudy BOISSEAU, Adjoint Délégué, est autorisé à signer tous documents se rapportant à cette convention.

Article 4 – Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de Châteaubriant est chargée de veiller à l'exécution de la présente décision qui sera soumise aux règles de publicité, de contrôle et d'approbation prévues aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20231211-3-AU

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-12-2023

Publication le : 11-12-2023

Fait et affiché à Châteaubriant,
En l'Hôtel de Ville, le 29 NOV. 2023

Le Maire,



Le Maire,
Alain HUNAUULT

